

LIGNE RIVE DROITE DU RHÔNE

Communiqué de presse

Mardi 12 nov. 2019

Réouverture aux voyageurs de la ligne ferroviaire de la Rive Droite du Rhône entre Pont-Saint-Esprit et Nîmes : la concertation avec le public constitue une avancée importante dans la concrétisation du projet

Du 13 novembre au 14 décembre 2019, les habitants du territoire sont invités à exprimer leur avis sur le projet de réouverture aux voyageurs de la ligne ferroviaire de la Rive Droite du Rhône entre Pont-Saint-Esprit et Nîmes. Ce projet est porteur de nouvelles opportunités pour le territoire, ses quelques 680 000 habitants et 280 000 emplois concernés.

La concertation, temps d'information et d'échange privilégiés avec tous les acteurs du territoire – habitants, salariés, étudiants, représentants des mondes associatif, économique et touristique – s'ouvrira lors d'une soirée dédiée au grand public et conviant l'ensemble des acteurs locaux :

Le mercredi 13 novembre 2019 au Pont du Gard à 19h

(Auditorium Frontin, accès rive gauche).

« Le démarrage de cette concertation est la démonstration que notre pugnacité paie. En juillet dernier, à l'occasion du passage du Tour de France, nous avons obtenu la réouverture exceptionnelle de la ligne, faisant ainsi la preuve de la possibilité de circulation et de son importance. C'était ainsi le symbole du **volontarisme politique fort de la Région, de l'ensemble des collectivités et des associations partenaires**, d'obtenir la réouverture de cette ligne fermée depuis 1973 et pourtant si importante pour les déplacements des habitants du Gard rhodanien et, plus largement, de l'est du département.

L'attente des habitants est extrêmement forte, l'utilité de la ligne est évidente, les enjeux de de service public aux usagers et de préservation de l'environnement sont impérieux. Nous ne lâcherons rien parce que le Gard en a besoin ! », a déclaré Carole Delga.

Plus de 4 semaines de concertation placées sous le signe de la proximité et de la rencontre

Étape réglementaire essentielle dans le processus global de réalisation du projet, la concertation, menée au titre de l'article L. 103-2 du Code de l'urbanisme, propose des modalités d'information et de contribution variées sur l'ensemble du territoire. La Région Occitanie et SNCF Réseau souhaitent que chacun puisse donner son avis près de chez soi ou depuis chez soi.

> **Pour s'informer et donner son avis, rendez-vous :**

- en ligne sur le site www.concertation-rivedroitedurhone.fr ;
- dans les mairies de Pont-Saint-Esprit, Bagnols-sur-Cèze, Laudun-l'Ardoise, Roquemaure, Villeneuve-lez-Avignon, Aramon, Remoulins, Avignon, Marguerittes et Nîmes ;
- à la Maison de la Région Occitanie à Nîmes (site des arènes).

> **Pour participer et échanger, plusieurs temps de rencontres sont proposés :**

- 4 réunions publiques d'information, ouvertes à tous :
 - . **Pont du Gard**, Mercredi 13 novembre à 19h
Auditorium Frontin, accès rive gauche

 - . **Bagnols-sur-Cèze**, Lundi 2 décembre à 18h30
Salle Pyramide, Centre culturel Léo-Lagrange, Place Flora Tristan

 - . **Roquemaure**, Mardi 3 décembre à 18h30
Salle Cantarelle, Route de Nîmes

 - . **Marguerittes**, Mercredi 11 décembre à 18h30
Salle Claude Érignac, 14 Rue Gustave de Chanaleilles

- 2 ateliers décryptage pour mieux appréhender les aspects techniques du projet, sur inscription via le site www.concertation-rivedroitedurhone.fr :
 - . **Pont-Saint-Esprit**, Jeudi 5 décembre à 18h30
Salle des Fêtes, 70 avenue Gaston Doumergue

 - . **Aramon**, Vendredi 13 décembre à 18h30
Salle de la Mairie, Place Pierre Ramel

- 3 rendez-vous thématiques avec un panel d'acteurs des secteurs du :
 - . Développement économique
 - . Tourisme
 - . Éducation et formation

À l'issue de la concertation, un bilan fera la synthèse de l'ensemble des demandes et des avis exprimés, qui permettront d'orienter les études, afin d'affiner le projet, ses contours, son coût et son calendrier.

Le projet en quelques mots

> Un mode de transport au service des habitants

Le projet soumis à la concertation concerne la réouverture à la desserte de voyageurs de la ligne de la Rive Droite du Rhône entre Pont-Saint-Esprit et Nîmes. Ce tronçon de 82 km sera ponctué par 10 arrêts : Pont-Saint-Esprit, Bagnols-sur-Cèze, L'Ardoise, Roquemaure, Villeneuve-lès-Avignon, Avignon-centre, Aramon, Remoulins, Marguerittes, Nîmes-centre. Il faudra 1h20 environ pour parcourir l'ensemble de la ligne et 35 minutes pour relier Pont-Saint-Esprit et Avignon-Centre. Les horaires des 8 allers et retours quotidiens envisagés prendront en compte les contraintes des salariés et des étudiants qui se rendent tous les jours à Nîmes ou à Avignon.

> Un objectif : mettre la mobilité au service de l'attractivité du territoire

Interconnecté par les Pôles d'Echanges Multimodaux avec les autres modes de déplacement, et notamment les lignes régionales d'autocars et le réseau ferré national, le train permettra de desservir un vaste territoire, renforçant ainsi son attractivité et son dynamisme économique et touristique. La ligne de la Rive Droite du Rhône offrira à tous ses usagers un mode de transport collectif respectueux de l'environnement.

> Des aménagements indispensables à la concrétisation du projet

Avant la mise en service, 3 types d'aménagement doivent être réalisés.

- L'aménagement des points de desserte : au-delà de Nîmes-centre et Avignon-centre, déjà ouverts aux voyageurs, 8 points de desserte seront aménagés au niveau ou à proximité des anciennes gares. L'objectif : permettre l'accès aux trains et renforcer la sécurité par la création de quais, passerelles, abris, cheminements piétons, aires de stationnements, etc.
- Des aménagements ferroviaires, et notamment la réorganisation des infrastructures ferroviaires de Pont-Saint-Esprit pour en faire un point de départ et d'arrivée des trains, appelé « Origine/Terminus ».
- Une étude approfondie des passages à niveau de la ligne pour les adapter si besoin à l'évolution du trafic et garantir sécurité et fluidité sur tout le trajet.

Les acteurs impliqués

La Région Occitanie, Autorité Organisatrice des Transports, finance à 100 % les études et la concertation organisée autour de la réouverture aux voyageurs de la ligne de la Rive Droite du Rhône.

SNCF Réseau assure l'entretien, la modernisation, le développement et la sécurité du réseau ferré national.

A ce titre, l'entreprise est le maître d'ouvrage de l'opération : elle réalise les études et organise la concertation.

Les collectivités locales desservies par la ligne sont étroitement associées au projet.

Contact presse

- SNCF Réseau :

Soune Serre : soune.serre@reseau.sncf.fr – Tél. : 06 35 88 05 51

- Région Occitanie :

Audrey Porteron : audrey.porteron@laregion.fr - Tél. : 04.67.22.63.62 - Port. : 06.40.37.58.22 ;
service.presse@laregion.fr - [@presseoccitanie](https://www.instagram.com/presseoccitanie)